

Le projet Médiapark

Le projet Médiapark consiste à profiter de la reconstruction des sièges de la VRT (55 000 m²) et de la RTBF (38 000 m²) pour revoir complètement l'urbanisation d'un site qui est actuellement consacré en totalité à ces deux instituts de radio-télévision, avec comme conséquence un site fermé au public qui crée une rupture entre les quartiers entre la Chaussée de Louvain, la rue Colonel Bourg et le boulevard Reyers(vers Plasky)

C'est un site de 20 Ha sur lequel la région envisage la production de 380 à 425 000 m² de développement immobilier.



2 à 3000 nouveaux logements: environ 6000 futurs nouveaux habitants (200 000m²) / **2 à 3000 nieuwe woningen :** ongeveer 6000 toekomstige nieuwe bewoners (200 000m²)

5000 travailleurs des médias dont 1300 pour la RTBF et 2400 pour la VRT / **5000 media-werkers** waarvan 1300 voor de RTBF en 2400 voor de VRT

30 000m² de nouvelles activités médias / 30 000m² nieuwe media-activiteiten

24 000m² de commerces / 24 000m² handel

19 000m² d'équipements publics / 19 000m² publieke voorzieningen

Un parc public d'envergure régionale d'environ 8ha / Een publiek park op regionaal niveau van ca. 8ha

Les questions mises en évidence par Schaerbeek par rapport au développement de ce site sont les suivantes :

- Manifester plus fortement la liaison avec le quartier Plasky (en face de l'avenue Max)
- Mettre en débat la valorisation de l'espace vert au bénéfice des habitants existants (en écartant les nouveaux logements du côté de la rue Colonel Bourg)

- Prendre en compte de manière intégrée les questions de mobilité : Parkway (déclassement de l'autoroute E40), boulevard Reyers/Wahis/Lambermont, place Meiser (réaménagement de la surface et station de pré-métro)
- Évaluer la nécessité de développer un pôle commercial et ses répercussions sur le commerce local
- Définir une offre de transport public (quid du tram ?)
- Intégrer le terrain appartenant à l'Etat Belge rue Colonel Bourg
- Clarifier le type de logements à développer sur le site.

Pour le reste on doit se réjouir ici aussi des possibilités de désenclaver un site qui constitue une fracture urbaine en y prévoyant un vaste espace public et vert (8Ha) et en permettant la localisation de logements et d'activités économiques. Le développement d'un pôle étudiant à cet endroit est aussi un atout à valoriser pour notre commune. Une attention au développement de l'offre scolaire en bordure du site est également à prendre en compte.

Denis Grimberghs
5 juillet 2018